

Inf'eau clients

AgglopoLe Provence Eau
Partenaire de



8 vies pour la planète

Protégez l'écosystème marin de l'Étang de Berre en passant à la facture électronique

N°12 Votre lettre d'information sur le service de l'eau

OCTOBRE 2022

Du 1er octobre 2022 au 15 mars 2023, pour toute adhésion à l'e-facture, la Société AgglopoLe Provence Eau verse 1 € à l'association "8 vies pour la Planète", pour la protection de l'Étang de Berre.



Comment participer ?

Rendez-vous sur votre [Espace Clients](#) et cliquez sur le bouton "**Souscrire**" de la [rubrique "E-facture"](#). Si vous n'avez pas d'Espace Clients, vous pouvez facilement le créer sur le site espaceclients.ape.eauxdemarseille.fr en cliquant sur "**Je crée mon compte**".

Cette opération est totalement gratuite pour vous. La société AgglopoLe Provence Eau se charge de verser directement 1 € à l'association "8 vies pour la Planète".

"L'Étang de s'y mettre" : un projet et une prise de conscience urgente

"8 vies pour la planète" est une association d'innovation technique au service du développement durable, basée à Saint-Chamas. Elle conçoit des dispositifs techniques et scientifiques innovants mais aussi ludiques. Son objectif est de placer cet univers à la portée de tous afin de voir émerger en chacun un esprit critique sur les enjeux du futur.

À travers son projet "**L'Étang de s'y mettre**", l'association mène des actions participatives et citoyennes : ramassages de déchets, ateliers de sensibilisation, réimplantation d'herbiers dans l'Étang de Berre, avec pour objectifs :

- d'améliorer la protection de l'écosystème marin de l'Étang de Berre,
- et de renforcer la prise de conscience sur la nécessité de protéger notre environnement.



"8 vies pour la planète" a organisé en octobre dernier une opération de ramassage de déchets avec la participation de collaborateurs de la société AgglopoLe Provence Eau.

AgglopoLe
Provence
Eau



UNE SOCIÉTÉ DU GROUPE
Eaux de Marseille

Notre territoire est si précieux

Engageons-nous pour la planète



Passer à la facture électronique, c'est faire un geste pour la planète en réduisant la consommation de papier et les émissions de gaz à effet de serre liées au transport du courrier.

- La facture électronique est un service **sûr, gratuit et écologique** qui permet de consulter et télécharger ses factures d'eau en toute simplicité depuis son Espace Clients, **24h sur 24 et 7j sur 7**. Elles sont automatiquement conservées pendant 5 ans. Vous pouvez les consulter autant de fois que vous le souhaitez.

Et si vous passiez au prélèvement bancaire ?

- Pour plus de confort et de tranquillité, vous avez également la possibilité de souscrire au paiement sûr, par prélèvement automatique, avec ou sans mensualisation. C'est simple et pratique.

Le Groupe des Eaux de Marseille, acteur engagé pour le climat

Face à l'urgence climatique, le Groupe des Eaux de Marseille s'engage au service de la transformation écologique du territoire pour :



Économiser et préserver la ressource

Depuis 2014, ce sont 28 millions de mètres cubes d'eau brute qui sont économisés chaque année, soit l'équivalent de la consommation d'une ville de 300 000 habitants.



Agir pour la biodiversité

Depuis 2015, le Groupe des Eaux de Marseille a mis en place de nombreuses actions en faveur de la biodiversité, comme par exemple la végétalisation d'ouvrages ou l'installation d'aménagements (nichoirs, ruches...).

Le Groupe développe également d'autres actions comme la mise en place d'un service de l'eau et de l'assainissement favorisant la sobriété Carbone.

Vous pouvez agir

Adopter les bons réflexes pour préserver la planète c'est facile



d'infos sur...

ape.eauxdemarseille.fr